

TABLEAU DES FRAIS - PERMIS DE PRATIQUE 2024-2025

Pour les adhésions de : Mai, Juin et Juillet 2024
La cotisation sera valide jusqu'au 31 mars 2025

FRAIS ADMINISTRATIFS

Frais de traitement de dossier ¹

Avec un DEC admissible au Québec

Montant	Taxes	Sous-total
75,00 \$	11,23 \$	86,23 \$

Frais de traitement de dossier ¹

Réadmission d'un T.P. ou d'un T.S.C.A (0-5 an)

Montant	Taxes	Sous-total
75,00 \$	11,23 \$	86,23 \$

Frais de traitement de dossier

Avec un DEC admissible au Québec obtenu plus de 5 ans

Montant	Taxes	Sous-total
150,00 \$	22,46 \$	172,46 \$

Frais de traitement de dossier

Réadmission d'un T.P. ou d'un T.S.C.A après 5 ans d'absence

Montant	Taxes	Sous-total
150,00 \$	22,46 \$	172,46 \$

Frais d'ouverture annuel d'une demande d'équivalence de diplôme

Études au Canada avec un diplôme de technologie avancée admissible

Montant	Taxes	Sous-total
150,00 \$	22,46 \$	172,46 \$

Frais d'ouverture annuel d'une demande d'équivalence de formation

Études au Québec, au Canada et hors Canada

Montant	Taxes	Sous-total
150,00 \$	22,46 \$	172,46 \$

Frais d'ouverture annuel d'une demande en vertu de l'entente entre le Québec et la France (ARM) ²

en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles

Montant	Taxes	Sous-total
150,00 \$	22,46 \$	172,46 \$

Frais relatifs à l'inscription au Tableau de l'Ordre

Montant	Taxes	Sous-total
150,00 \$	22,46 \$	172,46 \$

Frais relatifs à la réinscription au Tableau de l'Ordre ^{3 4}

Montant	Taxes	Sous-total
100,00 \$	14,98 \$	114,98 \$

Frais d'étude de dossier d'équivalence par le comité des examinateurs

Montant	Taxes	Sous-total
300,00 \$	44,93 \$	344,93 \$

Frais d'étude de dossier par le comité des examinateurs

DEC obtenu plus de 5 ans et réadmission après 5 ans d'absence

Montant	Taxes	Sous-total
300,00 \$	44,93 \$	344,93 \$

Frais relatifs à une demande de révision par le Comité réviseur

Montant	Taxes	Sous-total
300,00 \$	44,93 \$	344,93 \$

Ainsi que la cotisation à payer selon votre statut:

Total à payer incluant
les frais relatifs à
l'inscription au
Tableau de l'Ordre

Total à payer incluant
les frais relatifs à la
réinscription au
Tableau de l'Ordre*

⁵ Cotisation membre régulière

Montant	Taxes	OPQ	Sous-total
444,15 \$	66,51 \$	29,50 \$	540,16 \$

Total
712,62 \$

Total
655,14 \$

⁵ Cotisation membre sans emploi

Montant	Taxes	OPQ	Sous-total
222,08 \$	33,25 \$	29,50 \$	284,83 \$

Total
457,29 \$

Total
399,81 \$

⁵ Cotisation membre nouvelle diplômée ** (dans les trois mois suivant la fin de sa dernière session d'études.)

Montant	Taxes	OPQ	Sous-total
222,08 \$	33,25 \$	29,50 \$	284,83 \$

Total (avec inscription)
457,29 \$

⁵ Cotisation membre retraitée

Montant	Taxes	OPQ	Sous-total
123,38 \$	18,48 \$	29,50 \$	171,36 \$

Total
343,82 \$

Total
286,34 \$

IMPORTANT:

¹ Remboursables si les frais d'inscription ou de réinscription au Tableau de l'Ordre sont payés dans les trois mois suivant la demande initiale.

² Uniquement pour les demandes d'admission en orthèses et prothèses orthopédiques qui figurent à l'entente Québec- France

³ Ce rabais est possible une seule fois.

⁴ Si un T.P ou un T. SC. A a déjà bénéficié du rabais à la réinscription une première fois, les frais d'inscription se 150\$ seront appliqués.

⁵ Possibilité de modalités de paiement en deux versements sans frais ni intérêt (15 mars 2023 et 15 juillet 2023).

⁵ Les frais d'ouverture annuel de dossier, les frais de traitement de dossier, les frais relatifs à l'inscription au Tableau de l'Ordre, les frais d'étude de dossier, les frais de révision et la cotisation annuelle ne sont pas remboursables.

* Pour les anciens membres T.P. ou T.Sc.A. seulement. Ne s'adresse pas aux anciens étudiants affiliés à l'Ordre.

** Nous tenons compte de la dernière session étudiée pour définir le statut de nouveau diplômé.

** Un nouveau diplômé a droit à 25% de rabais lors de son premier renouvellement.